

# Des affiches qui choquent

Des affiches qui devaient promouvoir le tourisme au Grand-Duché dans les salons de foires, sous le feu des critiques du député vert Henri Kox.

Le député du parti vert, Henri Kox, a traité de douteuses deux affiches, dont l'une devait être exposée dans des salons de foires pour promouvoir le Luxembourg. Selon lui, elles risquent de porter atteinte à la dignité des femmes luxembourgeoises.

Début août, le député du parti déi Gréng a posé une question parlementaire au ministre du Tourisme, Fernand Boden, relatif à deux affiches qui devaient être exposées dans les foires de tourisme pour promouvoir le Luxembourg. Les affiches que le député a traitées de douteuses et sur lesquelles on peut voir des parties de corps de femmes, risquent selon lui de porter atteinte à la dignité des femmes luxembourgeoises.

La première affiche qui a été à l'origine des critiques, représentait une femme allongée vêtue d'un bikini. Sur cette image on ne pouvait distinguer que le bassin d'une femme en slip de bain. Elle était affichée dans l'édition de juillet 2007 du *Insider* du ministère du Tourisme, qui dévoilait le nouveau pavillon qui représentera le Luxembourg lors de foires touristiques à partir de 2008. La surface principale est occupée par cette image en question.

L'agence chargée de la réalisation du nouveau pavillon touristique luxembourgeois avait expliqué que cette photo n'avait pas été acceptée par le ministère du Tourisme et qu'elle avait été utilisée par mégarde dans la simulation en 3D du futur pavillon luxembourgeois. Dans la réponse parlementaire adressée à Henri Kox, le ministre Fernand Boden a, par ailleurs, expliqué que tous les visuels ne sont que des propositions et qu'ils n'avaient pas encore fait définitivement leur choix.

## Une réaction un peu excessive?

Le ministère du Tourisme a expliqué avoir renoncé aux affiches incriminées, dont celle représentée sur cette page, afin d'apaiser les humeurs, et non parce qu'elles allaient à l'encontre de la dignité des femmes. Pour le ministre du Tourisme, «la femme représentée n'est aucunement réduite à un rôle d'objet mais, au contraire, transmet plutôt une image d'une femme active, sportive, émancipée et jouant au golf». Selon lui, il faut placer les choses dans leurs cadres. Il s'agit ici tout de même du secteur du tourisme, dit-il, donc du loisir, de l'activité sportive, de la détente et du plaisir. Ce qui est à



Une des affiches touristiques qui a été caractérisée de douteuse par le député vert Henri Kox.

l'opposé d'une communication administrative. Par ailleurs, Fernand Boden explique qu'il existe un comité de pilotage des foires et salons qui se charge de choisir et de valider les affiches qui doivent représenter le Luxembourg. Ce comité est composé de représentants de l'Office na-

tional du tourisme, de l'Horeca, de la Camprilux, des ententes touristiques régionales, du Luxembourg City Tourist Office et de l'ASBL Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007.

Le ministre Fernand Boden a, en

outre, fait savoir que les affiches ne reprenaient pas seulement des femmes, mais aussi des hommes, des enfants intéressés soit par la culture, soit par le sport ou encore la gastronomie.

Cecilia Lima de Pina

## Éditorial

### C'est la culbute finale...

Ça sent l'automne. En France, plus qu'ailleurs, où le temps maussade actuel s'accorde si bien avec une humeur de rentrée. Scolaire, bien sûr, mais aussi politique. À ce sujet, n'est-il pas étonnant que les dirigeants français aient gardé un calendrier proche de celui qu'ils ont connu enfants? Ne serait-ce pas là l'aveu de leur incapacité à s'envisager dans une vie d'adulte, ancrée dans la réalité professionnelle? Passons...

En France, donc, les politiciens retrouvent doucement le chemin des bureaux. Ce qui les mène généralement devant des micros. Un passage nécessaire pour tenter de trouver sa place sur le nouvel échiquier politique, que s'est taillé sur mesure le nouveau président. Et parfois, ça tourne à la cacophonie. Surtout chez les socialistes. Il y a ceux qui veulent fusionner avec les Verts, ceux qui lorgnent vers Bayrou et ceux qui veulent la peau de Hollande, pour mieux lui ravir sa fonction de premier secrétaire du parti. François Hollande, lui, semble bien trop occupé à critiquer la «people attitude» du président pour remettre de l'ordre dans la maison rose. Une constante chez le personnage...

Depuis l'humiliation socialiste de 2002, François Hollande, le «culbuto» ainsi qu'on le surnomme, s'est enfermé dans un simple rôle de contestataire aux formules souvent drôles, parfois dures, rarement pertinentes. Comme si cet homme, pourtant bien plus intelligent que l'image donnée par les caricaturistes, avait du mal à sortir des figures imposées par la pensée unique du parti, de peur de ne pas paraître assez socialiste. Résultat : les socialistes ont connu deux lourdes défaites lors de la présidentielle et des législatives, des cadors du parti se sont laissé tenter par les sirènes de l'ouverture gouvernementale et les militants s'interrogent sur ce qu'est la gauche. Et tout le monde s'en fout...

Hier, la plupart des journaux francophones en Europe ont titré sur la fin des 100 premiers jours du nouveau président à la tête de la France. De quoi permettre à François Hollande d'entonner une nouvelle fois sa ritournelle sur l'omniprésence de ce personnage. La belle affaire! Dénoncer ce que tout le monde a déjà constaté n'est d'aucune utilité. De plus, il s'enferme dans le rôle voulu par le nouveau boss de l'Élysée. Pas vraiment le meilleur moyen d'exister... Suivre la stratégie du culbuto, c'est être sûr de se relever. Même si les idées ne sont pas toujours bien en place. Mais c'est aussi accepter l'idée d'une culbute finale.

Noël Labelle

## Des délais d'attente très longs

Le député socialiste Roger Negri s'est plaint du délai d'attente d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) très long. Une personne attend depuis 4 mois.

Dans une question parlementaire adressée au ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, Nicolas Schmit, le député Roger Negri voulait avoir quelques informations concernant l'AOT qui donne le droit pour certains demandeurs d'asile de travailler dans le pays d'accueil. Le député socialiste avait entendu des échos sur le fait que la durée d'attente était parfois relativement longue. Il cite l'exemple, provenant de l'ASTI (l'Association de soutien aux travailleurs immigrés), dans lequel une personne attend depuis quatre mois pour obtenir une autorisation et n'a toujours pas reçu de réponse. Roger Negri explique que «l'AOT est le seul moyen pour les demandeurs de protection internationale de poursuivre une activité rémunérée leur permettant non seulement de mieux subvenir à leurs besoins, mais aussi de ne pas sombrer dans l'oisi-veté». Dans la réponse parlemen-

taire adressée au député du parti LSAP, le ministre Nicolas Schmit a raconté que ce n'était pas possible de faire une estimation du délai d'attente pour l'obtention d'une réponse à une demande de l'autorisation d'occupation temporaire, celle-ci pouvant varier de cas en cas. Lorsqu'une demande incomplète est, par exemple, adressée par l'employeur à l'Adem, cette dernière retourne le dossier à l'employeur, pour qu'il fournisse les informations manquantes. Et si celui-ci ne réagit pas, le dossier reste bloqué, lance le ministre. «Dans un cas concret, il a été répondu en juin 2007 à une demande qui datait de décembre 2006. Mais les services de l'Adem et de la direction de l'immigration n'ont mis que 27 jours pour examiner, aviser et décider du dossier complet». Depuis l'entrée en vigueur de la loi en 2006, 153 demandes d'AOT ont été examinées, dont 76 réponses étaient positives.

### Qu'est-ce qu'un AOT?

Le terme AOT signifie autorisation d'occupation temporaire. Elle donne aux demandeurs d'asile, qui se trouvent depuis 9 mois en procédure d'examen de leur demande et qui n'ont pas encore reçu une première réponse négative, le droit de travailler. L'AOT est valable pendant six mois, pour un seul employeur et une seule profession. Elle peut être renouvelée. Cet accès au travail est interrompu quand il y a refus du statut de réfugié. Pour obtenir cette autorisation, le concerné doit s'inscrire à l'Administration de l'emploi. Celui qui bénéficie de l'AOT devra céder 100 euros par mois et par adulte pour le logement.

## Le Quotidien

INDÉPENDANT LUXEMBOURGEOIS

Recrute

### des journalistes (h/f)

Vous êtes dynamique, créatif, curieux, passionné. Vous souhaitez rejoindre un journal qui pose un regard différent sur l'information et qui s'engage, chaque jour, pour informer ses lecteurs de plus en plus nombreux.

Vous êtes journaliste, vous maîtrisez parfaitement le français et le luxembourgeois. Vous avez une connaissance approfondie de la vie politique du Luxembourg.

Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation à :

Le Quotidien

Rédaction en chef  
B.P. 233  
L-4003 Esch-sur-Alzette  
ou  
nlabelle@lequotidien.lu